

EDITO

par Bernard Devert,
Président Fondateur
d'Habitat et Humanisme



L'entreprise crée la surprise pour n'être plus seulement là où on l'attend.

L'historienne Mono Ozouf considère que l'égalité est une chimère. Peut-être devrions-nous parler d'une utopie pour ne point condamner cette valeur déjà bien sacrifiée. Souvenons-nous des mots de Lamartine dans La prison des sens : "le réel est étroit, le possible est immense".

Georges Ripert, cet éminent juriste, parlant des entreprises, disait qu'elles constituent des êtres nouveaux qui ne sont pas comptés dans le démembrement de la population mais qui sont aussi vivants que des êtres physiques.

Vivants, pour prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux. L'article 1835 du Code civil n'invite-t-il pas les sociétés commerciales à préciser leur 'raison d'être', la loi Pacte leur offrant la possibilité de devenir une entreprise à missions.

Alain Mérioux, une grande figure de l'économie et de l'humanisme, dirigeant l'Institut du même nom, n'a-t-il pas créé l'Entreprise des possibles pour des missions auprès des plus fragiles ? Elles se réalisent.

Tout a été dit sur le recul de l'Etat-providence. Si la Nation ne peut pas tout supporter, une responsabilité s'impose pour corriger les graves inégalités. Notre pays, champion des prélèvements, perd cependant sa place sur le podium du traitement des iniquités ! A l'évidence, d'autres moyens doivent être recherchés ; l'entreprise est susceptible d'en être un des acteurs.

Geoffroy Roux de Bézieux, Président du MEDEF, n'a pas hésité à parler d'une prime à l'échec pour celle versée au Président d'une entreprise du CAC 40 dont les résultats financiers, loin d'être probants, désertent, qui plus est, l'intérêt du bien commun.

Michel Camdessus, ancien Directeur général du FMI, faisant écho à Caritas in veritate, rappelle l'urgence nécessaire d'une certaine gratuité dans l'économie. L'utopie d'hier se révèle une vérité qui se construit.

Quand l'entreprise recherche des raisons d'être, de nouveaux possibles naissent.

Des financiers s'échappent de ce carcan tutélaire du "toujours plus" pour lui substituer plus de solidarité ; ainsi, le lancement du fonds immobilier Impact Investing, créé par Cedrus Partners et Swiss-Life. 80% des capitaux collectés seront investis en résidences gérées et bureaux, les 20% autres étant fléchés vers des logements éloignés des quartiers paupérisés, en faveur des personnes isolées ou des familles en souffrance sociale.

L'entreprise est paradoxalement l'une des institutions qui a le mieux résisté aux crises. Voici que des femmes et des hommes voulant faire du neuf s'investissent pas seulement pour se partager les dividendes mais pour que les bénéfices réalisés soient affectés à une solidarité active.

L'inattendu révèle l'espace d'un inespéré.

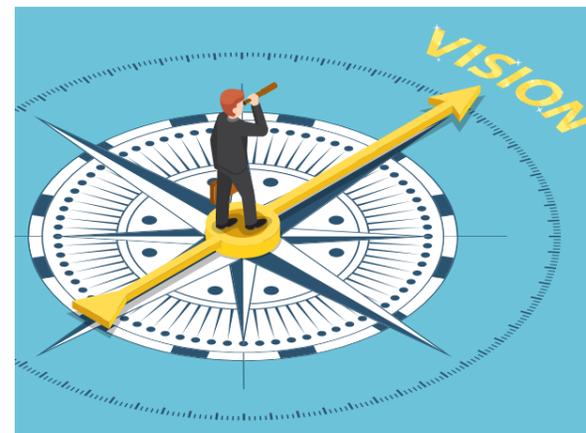
L'entreprise à missions, le nouveau rôle sociétal de l'entreprise

"Les objectifs du Développement Durable mis en place par les Nations Unies après l'accord de Paris sur le climat de 2015, illustrent largement le changement de paradigme relatif à l'action de l'entreprise en matière de Développement Durable. Si cette dernière devra toujours traiter les enjeux qui lui sont directement propres, il semble de plus en plus évident que les préoccupations sociétales globales soient autant l'affaire des entreprises que des Etats..."

Etude de PWC- 2018.

Dans ce cadre, l'une des 10 mesures phare de la LOI PACTE – Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises – adoptée en avril 2019, vise à repenser la place de l'entreprise dans la société et à renforcer la prise en considération des enjeux sociaux et environnementaux dans sa stratégie et son activité. Elle lui propose de définir une "raison d'être" et des missions - sociales, environnementales, scientifiques ou culturelles - qui permettent de partager un objectif commun avec toutes ses parties prenantes - dirigeants, collaborateurs, clients, fournisseurs - et de travailler collectivement dans la même direction. Et ce, sans renoncer à la performance économique, ni au marché, ni à la lucrativité.

Nos partenaires nous éclairent sur la façon dont ils mettent en œuvre leurs missions en lien avec leur activité.



ÉCLAIRAGE

GÉRALDINE FORT, Déléguée générale de l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse).



Raison d'être et société à missions

Orse et C3D : Un groupe de travail sur la raison d'être de l'entreprise

Pour la première fois, l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (Orse) et le Collège des directeurs du développement durable (C3D) ont, en 2019, lancé un programme de travail commun, aux côtés d'une trentaine d'acteurs sur le sujet (universitaires, juristes, investisseurs, consultants, organisations syndicales, représentants de l'administration et entreprises) afin de répondre aux questionnements des entreprises sur les questions suivantes :

"...en quoi consiste l'article 1833 du Code civil qui demande de "prendre en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité" et comment être en conformité ? L'article 1835 du Code civil propose aux entreprises de préciser leur raison d'être : que signifie "raison d'être" au sens de la loi Pacte ? Pourquoi se lancer dans une telle démarche ? Quelles voies faut-il prendre et quels écueils faut-il éviter pour y parvenir ? Enfin, la loi Pacte offre également la possibilité de devenir une société à mission : en quoi cela consiste-t-il ?..."

La raison d'être, expression de l'utilité sociétale de l'entreprise

Définir sa raison d'être, c'est travailler sur ses valeurs pour définir son entreprise et c'est ensuite les transformer en principes d'actions, en engagements, en cohérence avec son secteur d'activité, sa place sur le marché, ses externalités positives et négatives, et sa culture d'entreprise. Le législateur ne définit pas le terme "raison d'être" dans la loi. Les réflexions menées avec le groupe de travail Orse-C3D nous conduisent à l'interprétation suivante : "La raison d'être est l'expression de l'utilité sociétale de l'entreprise qui sera pour elle à la fois une boussole et un garde-fou quant aux décisions du conseil d'administration et du directeur."

Pour être totalement en ligne avec la recommandation (optionnelle) de l'article 1835 du Code Civil, la raison d'être doit être inscrite dans les statuts de l'entreprise. L'entreprise a donc le choix d'y ins-

crire ou non cette raison d'être, mais il est sûr que son inscription dans ce document officiel donnera plus de crédibilité et de poids à sa démarche.

Se doter de missions et faire vivre sa raison d'être

Pour que la raison d'être se déploie concrètement dans l'entreprise et qu'elle fasse l'objet d'un certain contrôle, l'entreprise sera poussée par les parties prenantes à prouver que sa raison d'être est impactante à travers au moins trois leviers opérationnels indissociables : la déclinaison d'engagements, de missions, pour mettre en œuvre concrètement la raison d'être ; une intégration dans la gouvernance afin de montrer que la raison d'être est suivie au plus haut niveau de l'entreprise mais également en impliquant les salariés (et éventuellement les parties prenantes externes) ; le développement d'un système d'évaluation pour s'assurer de la bonne exécution de la raison d'être.

Adopter une raison d'être et nouer des alliances avec des partenaires associatifs

Pour déployer concrètement ses engagements, l'entreprise peut être amenée à faire des alliances, notamment avec le monde associatif. Au-delà d'une démarche de mécénat parfois décorrélée de la stratégie de l'entreprise, ces partenariats pourraient être renforcés car ils seront en lien avec des objectifs définis au plus haut niveau de l'entreprise.

Pour conclure, les débats opposent parfois "raison d'être" et "RSE (responsabilité sociétale des entreprises)" en reliant la RSE à des sujets de mécénat, de conformité ou encore de greenwashing. Pour nous, auteurs de ce travail, la raison d'être et la RSE parlent de la même chose. Selon la maturité de l'entreprise en matière de RSE, la raison d'être sera soit le démarrage d'une démarche de RSE, soit son affirmation ou encore, son approfondissement.

Pour en savoir plus sur l'Orse : www.orse.org
Guide loi Pacte et raison d'être, et si on passait à la pratique.
@ObsRSE

CHIFFRES-CLÉ

L'ENGAGEMENT DES ENTREPRISES ENVERS LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE *

72%

des entreprises analysées mentionnent les ODD dans leurs documents publics.

25%

des entreprises intègrent les ODD dans la présentation de leur stratégie de développement.

*Etude PWC 2019/ Résultat SDG challenges - engagement ODD. 1141 entreprises analysées/31 pays



Moins de gaspillage, plus de partage

Face au double constat fait il y a plus de 10 ans - **630 millions d'euros de produits neufs détruits chaque année en France alors que près de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de la pauvreté** - des entreprises se sont réunies à l'initiative de l'Oréal, Leroy Merlin, Seb... pour imaginer une passerelle entre le monde lucratif et le monde associatif.

La solution qui sera apportée pour répondre à la problématique de stockage des entreprises et à celle du besoin des associations sera une plateforme logistique et numérique.

La chaîne du don sécurisé était née.



Chaque année, près de 150 entreprises donnent ainsi des produits neufs qui seront redistribués à plus de 500 associations de lutte contre la précarité moyennant une contribution aux frais logistiques de l'Agence du Don en Nature, pouvant représenter jusqu'à 5% de la valeur du bien.

Les dons versés par les entreprises font l'objet d'un crédit d'impôt de 60% dans la limite de 5 pour mille de leur chiffre d'affaires annuel.

Ils sont motivés par une difficulté à gérer des stocks de produits proches de leur date de péremption, en surproduction, qui présentent des petits défauts esthétiques, à la fin d'une période de promotion, ou dont la vente va s'arrêter pour renouveler la gamme.

La logistique proposée par l'Agence du Don en Nature permet de lever la réticence potentielle des entreprises à donner, par la traçabilité de leurs dons et la visibilité de leur impact auprès des personnes en difficulté.

Elle leur permet d'agir contre l'exclusion, de faire des économies et de réduire leurs déchets.

Les associations bénéficiaires doivent remplir un certain nombre de critères en termes d'organisation, d'impact, de structure pour être sélectionnées par un comité d'engagement - ADN et FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité) qui se réunit une fois toutes les 6 semaines.

Les associations sélectionnées partagent un objectif commun de lutte contre la précarité : ce sont pour un tiers des épiceries sociales gérées avec les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) à destination des étudiants, des personnes à faibles ressources, des seniors à petite retraite après un calcul du reste à vivre... et pour deux tiers, des centres d'accueil et d'hébergement - Association Aurore, CADA (groupe SOS), Secours Populaire, Apprentis d'Auteuil, Armée du Salut et bien sûr Habitat et Humanisme -...

Pour répondre à une large demande associative, l'offre de produits est très variée : hygiène, entretien maison, puériculture, vêtements, fournitures scolaires, équipement de la maison : électroménager, jouets... A titre d'exemple, plusieurs associations du mouvement Habitat et Humanisme ont signé une convention avec l'Agence du Don en Nature, pour pouvoir avoir accès à des produits d'équipement de la maison (casseroles, poêles, ustensiles...), d'hygiène (dentifrices, shampoings...), d'entretien, de puériculture, sur le catalogue de l'Agence du Don en Nature.

Et demain ? Dès 2021, l'activité de l'Agence du Don en Nature sera soutenue par la législation car il sera désormais interdit de détruire des produits non alimentaires neufs. Cette mesure, qui fera suite à la loi contre le gaspillage alimentaire du 11 février 2018, figure dans le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire mené par la Secrétaire d'état Brune Poirson. Elle positionne la France comme l'un des pionniers en la matière.

TÉMOIGNAGE



Escales Solidaires © Christophe Pouget

CLAIRE SAURA,
Chargée des financements privés chez HABITAT ET HUMANISME RHÔNE.



Nous accompagnons plus de 4 200 personnes dans le Rhône.

Nous commandons des produits exclusivement pour nos lieux de vie : des produits d'hygiène, de puériculture pour les mamans isolées avec enfants en bas âge, des couettes/oreillers et des ustensiles de cuisine pour équiper les résidences. Les produits donnés par l'Agence du Don en Nature permettent aux personnes précaires que nous logeons d'avoir un minimum de produits pour leur hygiène et celles de leurs enfants sans avoir à les financer.

Nous avons aussi ouvert en 2018 deux Escales Solidaires à Lyon : des tiers-lieux participatifs et tables d'hôtes à 2 euros le repas pour les personnes isolées. Nous avons commandé beaucoup de produits entre l'an passé et cette année pour équiper ces tables d'hôtes : des ustensiles de cuisine, de la vaisselle...

Dernièrement, l'Agence du Don en Nature nous a aussi permis d'équiper en partie le Village Mobile situé au cœur du 7^{ème} arrondissement de Lyon. Nous avons commandé des rideaux, des casseroles, des produits d'hygiène... Tous ces dons de produits permettent de faciliter l'installation et l'emménagement des résidents qui sont en situation de grande précarité.

Un grand merci à l'ADN pour son soutien qui nous permet de proposer des produits neufs et de qualité à nos résidents !





Acteurs de la ville durable et inclusive

Comment le groupe Altarea Cogedim envisage-t-il sa responsabilité d'entreprise ?

Notre groupe a une haute conscience de sa responsabilité d'entreprise. Nous répondons à des besoins fondamentaux, à commencer par celui de créer des logements de qualité pour permettre à chacun d'avoir un toit en fonction de ses moments de vie. En tant que premier développeur immobilier des métropoles, nous participons aux transformations urbaines, que ce soit en créant des centres-villes, en restructurant des immeubles pour leur donner une nouvelle vie et répondre aux nouveaux usages, en imaginant des espaces où il fait bon vivre. **Nous avons une responsabilité d'intérêt général sur l'ensemble de nos métiers.**

Comment se décline votre politique RSE ?

Il y a 10 ans, on ne parlait pas de Responsabilité sociétale d'entreprise mais de développement durable. Nous avons d'abord adressé cet enjeu sous l'angle environnemental en recherchant les plus hautes certifications pour nos opérations, que ce soit en logement, en bureau ou en commerce.

Parallèlement, sous l'impulsion de notre Président-Fondateur, notre groupe s'est engagé dans un partenariat avec le Mouvement Habitat et Humanisme. Cela traduit nos convictions et notre engagement sociétal. **En tant qu'entrepreneur de ville, nous croyons que nous avons un rôle pour participer à une ville plus solidaire et inclusive.** Nous réalisons plus de 20% de logements sociaux, mais nous souhaitons aller plus loin, en mettant notre expertise pour aider à loger des publics plus précaires. **Depuis 2007, nous avons ainsi accompagné Habitat et Humanisme à travers un mécénat d'envergure**, autour de trois axes : le renforcement des moyens de prospection et de gestion de logements de l'association ; la contribution à un programme d'habitats collectifs pour personnes en grandes difficultés, notamment des pensions de famille et des résidences intergénérationnelles ; la participation à des opérations de communication et de promotion. Nous sommes aujourd'hui

très fiers d'avoir contribué à la réalisation de 15 pensions de famille et résidences intergénérationnelles, et d'avoir pu permettre à plus de 500 personnes de retrouver un toit décent et le chemin de l'insertion.

Ce soutien s'est traduit par une participation financière, ainsi que par l'implication des collaborateurs du groupe, apportant leur expertise et leur concours aux projets situés sur leur territoire. Des actions de crowdfunding au bénéfice du Mouvement ont également mobilisé nos équipes.

Y-a-t-il eu des évolutions récentes dans cette politique ?

Effectivement, en 2015, nous avons retravaillé l'ensemble de notre démarche RSE dans une stratégie globale "Tous engagés", en développant outre nos engagements environnementaux le volet social et sociétal. Alors que la précarité ne cesse d'augmenter et que les disparités se creusent en France, ces enjeux nous apparaissent cruciaux.

"Tous engagés" exprime notre responsabilité commune, à tous les niveaux du groupe, quels que soient les métiers. Nous intégrons ainsi complètement les enjeux extra-financiers aux résultats financiers en nous inscrivant dans une stratégie de croissance responsable.

Des exemples d'actions menées dans ce cadre ?

En 2018, nous avons créé SOCO, foncière commerciale solidaire en joint-venture avec le Crédit Coopératif et Baluchon (entreprise de l'économie sociale et solidaire), pour créer en pied d'immeuble des locaux commerciaux dédiés à des entreprises de l'ESS. Le dispositif repose sur l'acquisition du local par le biais d'obligations à impact social uniquement et ce, sur une durée d'au moins 15 ans. Une première opération

est en cours dans le XIII^{ème} à Paris, pour la création de "Bouillon Club", une plateforme d'innovations dédiée à l'alimentation éthique et responsable.

Est-ce que le groupe se rapproche de l'entreprise à missions telle que prévue dans la loi Pacte ?

Effectivement, même si elle n'est pas inscrite formellement dans nos statuts, la volonté d'Altarea Cogedim est d'être acteur avec ses partenaires, de la ville durable et inclusive. C'est aussi le sens du nouveau partenariat signé avec Habitat et Humanisme, dans lequel le groupe se positionne comme co-développeur de l'habitat intergénérationnel et inclusif au côté du Mouvement. Cela impliquera le portage de projets en commun et également l'engagement des collaborateurs au côté des équipes d'Habitat et Humanisme. Ce qui correspond d'ailleurs à une tendance de fond, nous recevons de plus en plus de propositions de nos salariés souhaitant participer et s'impliquer directement pour donner un peu plus de sens à leurs actions.



La Pension de famille Casa Jaurès soutenue par Altarea Cogedim



Enrichir notre raison d'être en mobilisant nos collaborateurs



Schneider Electric s'est engagé à contribuer aux Objectifs du développement durable (DD), l'appel mondial lancé par les Nations Unies à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici 2030.

Le Groupe participe à l'atteinte des 17 ODD à travers ses activités et ses 5 enjeux clés pour le DD : climat, économie circulaire, éthique, santé et équité, développement.

Définir une "Raison d'Etre" projette l'entreprise dans son avenir. Elle permet de préciser les réponses à deux questions : L'entreprise, pour qui et pourquoi ? A ce titre, nous menons chez Schneider Electric depuis plusieurs années des démarches de progrès ancrées dans la conviction que l'accès à

l'électricité et au numérique sont des droits fondamentaux au 21^{ème} siècle. Toutes ces démarches sont mondiales.

Et c'est en quelque sorte notre "Mission" de donner accès au plus grand nombre à l'électricité digitale et intelligente. Ce que nous faisons grâce à une vingtaine d'objectifs fixés et que nous mesurons chaque trimestre dans le cadre de notre baromètre "le Schneider Sustainability Impact".

A titre d'exemple, nous nous sommes donnés deux défis vis à vis des populations les plus démunies : dans les pays en développement, le juste accès à l'électricité pour chacun et dans les pays développés, combattre la précarité énergétique qui touche aujourd'hui 10% de nos concitoyens.

Nous avons ainsi en France, au travers de la Fondation Schneider Electric, mis en place **un partenariat de longue durée avec Habitat et Humanisme** qui dispose d'un parc immobilier de plus de 4000 logements, afin de prendre en charge financièrement les diagnostics électriques réglementaires de 500 logements.

La Fondation s'engage par ailleurs à soutenir Habitat et Humanisme pour porter **la création d'un Observatoire des Charges** qui a pour objectif d'améliorer en amont l'analyse des acquisitions immobilières et de leurs charges potentielles pour les locataires.

Ainsi notre sujet est-il de nous appuyer sur ces chemins de progrès et de construire à partir des perspectives qu'ils ouvrent. **Nous nous inscrivons complètement dans le texte de la loi Pacte, et avons choisi d'enrichir notre raison d'être avec nos 150 000 collaborateurs. Ils sont les premiers acteurs de l'entreprise et ceux qui la connaissent le mieux.**

De fait, comme beaucoup d'entreprises nous considérons que le plus important est de mobiliser les forces vives de l'entreprise. Par la suite, cette raison d'être sera présentée en assemblée générale.



À la Banque de France, des valeurs axées sur l'intérêt général, des missions inscrites dans la loi et un engagement RSE réaffirmé

Il est relativement aisé pour la Banque de France de se reconnaître dans le nouveau modèle d'entreprise proposé par la loi Pacte, avec une Raison d'Être axée sur l'intérêt général, des missions inscrites dans la loi et un engagement RSE affirmé.

La Banque de France, garante de la solidité des réseaux bancaires en France

Il faut sans doute rappeler que le rôle de la Banque de France, en tant que banque centrale au sein de l'Euro-système, est notamment d'être garante de la monnaie et de la stabilité financière et d'assurer des services économiques sur le terrain pour les particuliers, notamment les populations les plus fragiles, et pour les entreprises.

Une politique RSE restructurée en 2016 autour de 4 engagements

- ✓ **L'engagement éducatif et culturel** et notamment rendre la culture économique et financière accessible à tous ;
- ✓ **L'engagement économique et citoyen** et notamment la prévention du surendettement, l'inclusion bancaire et le microcrédit, une démarche d'investissement responsable pour la gestion de ses fonds propres, un système de cotation des entreprises qui intègre des critères RSE ;
- ✓ **L'engagement environnemental** et la prise en compte du changement climatique comme un facteur d'instabilité du système financier avec une sensibilisation des acteurs de la banque et assurance aux risques environnementaux ;
- ✓ **L'engagement vis à vis des collaborateurs** dont les maîtres-mots sont parité, inclusion et diversité.

À titre d'exemple sur le volet économique et citoyen, dans le cadre des activités de l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire présidé par le gouverneur de la

Banque de France, **l'institution a la charge de s'assurer du plafonnement des frais bancaires vis-à-vis des populations fragiles.**

Nous avons par ailleurs organisé des rencontres régionales du microcrédit réunissant l'ensemble de l'écosystème (les réseaux bancaires, associatifs, les fédérations professionnelles, les travailleurs sociaux...) **afin de faire connaître et promouvoir le microcrédit comme un outil d'inclusion bancaire et sociale.**

Ces actions bénéficient notamment aux locataires pris en charge par Habitat et Humanisme qui ont entamé un projet de réinsertion avec les travailleurs sociaux qui les accompagnent.

Sur le volet interne, pour nos collaborateurs les plus engagés, et/ou qui souhaitent construire un projet de retraite, nous organisons des passerelles vers différentes associations. C'est ainsi que nous avons, il y a 2 ans, décidé de mettre en place **un partenariat avec Habitat et Humanisme, autour du mécénat de compétences de fin de carrière.** Cela concerne en 2020, 6 collaborateurs à moins de 24 mois de leur départ en retraite, parmi les 50 salariés aujourd'hui concernés par ce type de mobilité.

Un cercle vertueux qui apporte professionnalisation aux associations et permet aux collaborateurs de la Banque de France de se projeter dans une activité bénévole lorsqu'ils prendront leur retraite.

"...Alors que nos missions marquent notre utilité externe, notre RSE doit marquer de plus en plus notre exemplarité interne..."

François VILLEROY DE GALHAU, Gouverneur de la Banque de France
- conférence ORSE/C3D/Banque de France "Repenser la place des entreprises dans la société", le 15 janvier 2019.

EN PRATIQUE

VÉRONIQUE LEBRETON, Responsable RSE et Inclusion bancaire à la FNCA, Fédération Nationale du Crédit Agricole, organe de concertation et d'orientation collective des Caisses Régionales.



Point Passerelle du Crédit Agricole : écouter, comprendre, aider



Créés il y a plus de 20 ans pour aider les habitants des départements du Nord Est de la France qui payaient un lourd tribut social à la désindustrialisation, les Points Passerelles incarnent parfaitement la Raison d'Être du Crédit Agricole, en tant que

Banque certes, mais aussi et surtout en tant qu'Entreprise Coopérative et Mutualiste.

C'est en effet en mettant notre savoir-faire bancaire au service des personnes fragilisées suite à un "accident" de la vie mais aussi en les accompagnant, que s'exerce notre mission "Agir chaque jour dans l'intérêt des clients et de la société".

Comment ça marche ?

Le dispositif PP est articulé autour de 3 missions principales :

- ✓ L'accueil et l'écoute des personnes en difficulté, clients ou non de la CR, face à un événement de vie imprévu, comme la perte d'emploi, un deuil, une séparation ... pour élaborer un projet et leur permettre un retour à l'autonomie,
- ✓ la prévention des problèmes financiers (et du surendettement) avec des ateliers de gestion budgétaire,
- ✓ l'accompagnement du projet de réinsertion sociale et économique.

Il s'agit ainsi de proposer des solutions financières temporaires (exonération de frais de découvert,

restructuration du prêt habitat et travaux...), d'optimiser la gestion du budget de la famille (abonnements internet ou téléphone mobile, étalement facture EDF, etc...) mais aussi par exemple, d'accompagner vers le retour à l'emploi par une aide au CV, ou à travers le micro crédit pour faciliter la mobilité vers le travail (financement d'un permis de conduire, réparation d'un véhicule etc...).

124 conseillers avec une expertise bancaire et financière, 80 lieux d'accueil dans l'ensemble des 36 Caisses Régionales de la métropole, 840 accompagnants bénévoles (anciens collaborateurs ou administrateurs) et des partenariats associatifs : "Solidarités Nouvelles Face au Chomage" ou "l'Ecole de la 2ème Chance" pour l'emploi, "Garages Solidaires" pour la mobilité, "Secours Catholique" ou "Croix Rouge" pour la médiation sociale et familiale, "Habitat et Humanisme" ou "Action Logement" pour le logement... constituent le réseau dédié à ce parcours.

Ainsi Véronique J. accompagnatrice Points Passerelles Crédit Agricole COTES D'ARMOR témoigne-t-elle de son soutien à Emmanuelle, logée par Habitat et Humanisme :

"...J'accompagne Emmanuelle depuis mai 2017. Je la rencontre régulièrement... Elle s'acquitte des frais et charges de son logement qui est bien entretenu. Elle s'efforce de gérer son budget le mieux possible, de manière

responsable. Dans ce logement, Emmanuelle retrouve de la stabilité, ce qui lui permet de reprendre petit à petit de l'autonomie, soutenu par son ami dont la formation a abouti à un CDI..."

Et pour aller plus loin ? Une étude de l'impact des Points Passerelle auprès de l'ensemble des parties prenantes est en cours et sera publiée courant 2020, pour aider à construire les points passerelle de demain : par exemple, élargir notre champs d'actions aux agriculteurs et professionnels, nouer de nouveaux partenariats pour assurer notre mission de la manière la plus efficace...



est édité par

Investir pour Agir



Directeur de la publication :

Bernard Devert

Rédactrice en chef :

Nathalie Monnoyeur

Comité de rédaction :

Marie Savereux, Lydie Crépet
Michèle Jardin, Alice Deloffre

Maquette et création :

www.onna-noko.com

Crédits photos :

Christophe Pouget : Shutterstock

Date de publication :

Mars 2020

ISSN 2416-9919

NOUS CONTACTER

Lydie Crépet, Responsable du développement des ressources
l.crepet@habitat-humanisme.org

69 chemin de Vassieux · 69647 Caluire et Cuire Cedex
Tél. 04 72 27 42 58 · contact@habitat-humanisme.org

Retrouvez-nous sur :



www.habitat-humanisme.org